

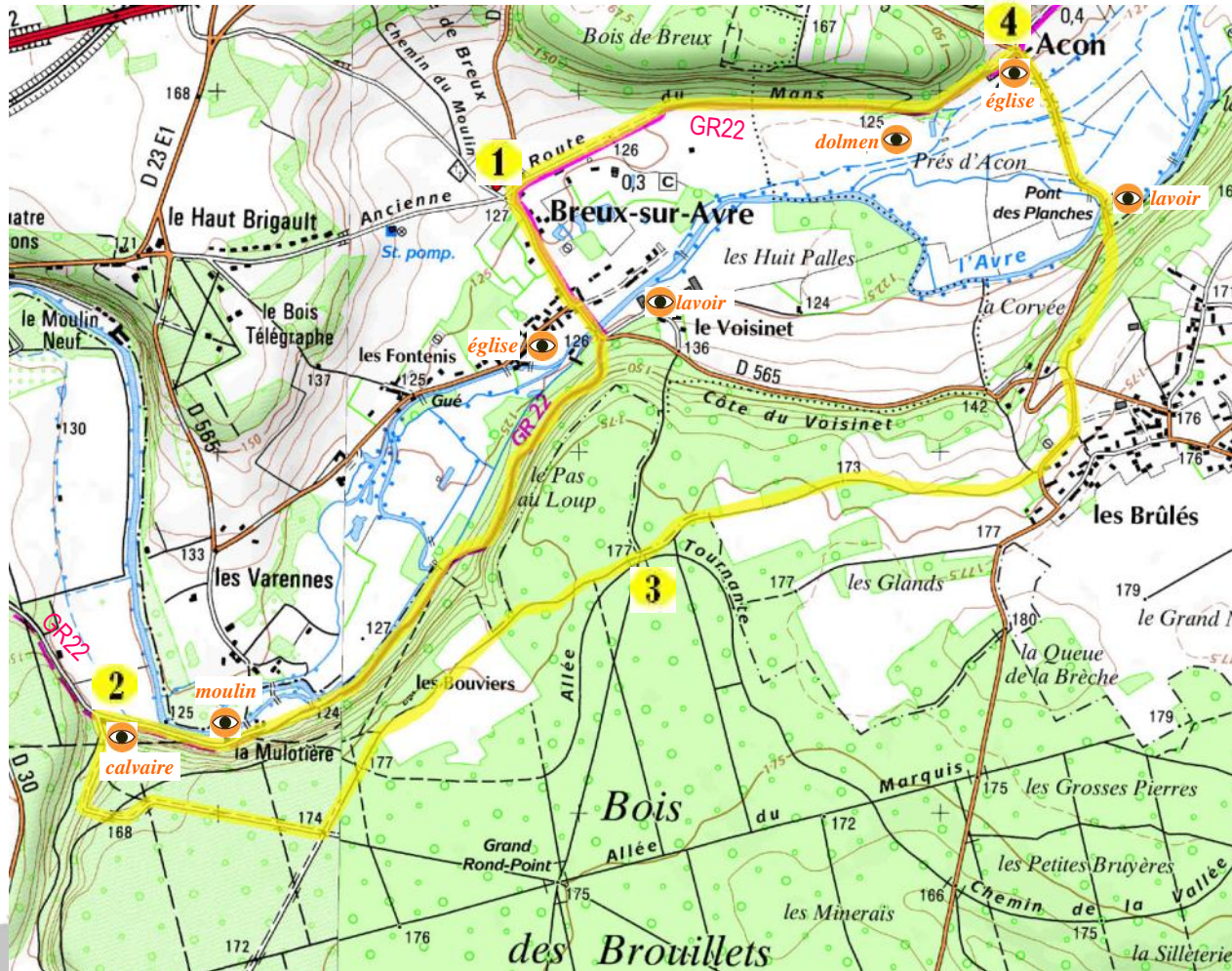
LES BOUVIERS

Départ : Mairie de BREUX-SUR-AVRE

Longueur : 8,6 km (2h15 à pied)

Balissage : blanc

Dénivelé : + 102 m - 79 % de chemins non goudronnés












Source : Scan25© IGN 2020© Licence 40001248 - Copie et reproduction interdite.

Légende :

 Curiosités


0 500 m

	GR	GR de Pays	PR
Bonne direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Balissage utilisé en France pour les GR, GRdP et PR

① Dos à la mairie, prendre la route en face qui longe le petit square de la mairie et continuer pour traverser le village. (Au premier carrefour, en faisant 200 m vers la droite, aller jusqu'à l'église de Breux sur Avre et revenir à ce même carrefour.) Au premier carrefour, aller tout droit, puis franchir l'Avre. Juste après la rivière, prendre le petit raidillon en sous-bois à droite au coin du moulin et continuer sur le chemin surplombant l'Avre. Passer au hameau de la Mulotière, où le chemin devient route et contourner un ancien moulin devenu colonie de vacances. Passer devant un calvaire et une plaque en mémoire d'un combat aérien de la dernière guerre.

② Au calvaire, emprunter le chemin empierré le plus sur la gauche. Le chemin fait une grande courbe vers la gauche, et en haut de la côte, il oblique vers la droite. Au premier carrefour, dans la forêt, prendre l'allée à gauche. Traverser la clairière des Bouviers et continuer dans la forêt.

③ Au carrefour, prendre en face, un chemin qui traverse une autre clairière, puis offre une belle vue sur la vallée de l'Avre. En arrivant au hameau des Brulés d'Acon, tourner vers la gauche sur la route. Traverser la route venant de la vallée, pour emprunter en face le chemin des bois qui oblique à droite et descend jusqu'à la route peu avant l'Avre. Partir à droite, passer devant le lavoir.

④ A l'église d'Acon, tourner vers la gauche sur l'ancienne route du Mans. Poursuivre sur ce chemin pour rejoindre le point de départ.

Document réalisé par Normandie Sud Tourisme en partenariat avec la FDRP.

Retrouvez d'autres itinéraires en Normandie Sud Eure :

www.normandie-sud-tourisme.fr

Rubrique *Loisirs et Détente*



A voir au cours de la balade...

L'église Saint Denis d'Acon

Cette église a été construite au début du XVI^e siècle. Son chœur a été terminé en 1540. Un clocher octogonal en charpente, surmonté d'une courte flèche, domine la façade occidentale.

Dans les murailles apparaissent des blocs de grès provenant de l'ancienne église qui s'élevait sur la rive droite de l'Avre au lieu-dit Les Corvées. L'ensemble de l'édifice est inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1998.

Edifice fermé en dehors des offices religieux.



Le GR 22 sur le chemin du Mont-Saint-Michel.

Les premiers kilomètres de cette boucle de randonnée suivent le GR22 qui relie Paris au Mont-Saint-Michel sur 549 km. A partir du haut Moyen-âge et pendant des siècles, les pèlerins, appelés Miquelots, ont afflué par milliers au Mont-Saint-Michel. La Fédération Française de Randonnée Pédestre a édité un topoguide sur cet itinéraire historique.



Nécropole dolménique des près d'Acon

Les différents éléments mégalithiques visibles sont globalement alignés suivant un axe est/ouest, parallèlement au cours de la rivière. 4 grandes dalles horizontales associées à des blocs verticaux et 4 autres blocs isolés s'étendent sur 120 mètres environ. Chaque grande dalle signale à chaque fois l'emplacement de plusieurs probables sépultures collectives qui peuvent être datées de -4000 ans avant JC.

Aujourd'hui, on ne peut observer que les restes de cette ancienne nécropole. Le site est inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1998.

En s'écartant du sentier balisé ...

L'église Saint-Germain de Breux-sur-Avre



Dédiacée en juillet 1514. La façade et la partie antérieure de la nef ne datent que de la seconde moitié du XVI^e siècle. En fait, l'origine de l'édifice est beaucoup plus ancienne, et la découverte d'une ancienne porte extérieure lors des travaux de mai 1996 permettrait déjà d'affirmer son existence au Xe ou XI^e siècle.

Le clocher originel a brûlé en recevant la foudre en 1945. Il a été reconstruit plus ramassé, avec 4 côtés. La cloche en bronze date de 1858.

Le Moulin de la Mulotière

Dès le Moyen-âge, l'énergie hydraulique de l'Avre a été exploitée. Il en est resté 4 moulins : le moulin des Planches, la forge de Bérou, le Moulin Neuf et de la Mulotière. Ce dernier est aujourd'hui un centre de vacances. Quelques actes de notariat écrits entre 1494 et 1496 attestent qu'on y utilisait la force hydraulique pour actionner la soufflerie d'une grosse forge et d'un haut fourneau. La forge ne fonctionnait déjà plus au XVI^e siècle. En 1708, un moulin à papier existait sur le site.

Non loin de ce moulin, un calvaire est érigé en mémoire du lieutenant Augustus Hamilton, mort au combat en juillet 1944.



Le bois des Brouillets, composé de chênes et de résineux, est déclaré Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) depuis 1985.

Lavoir du pont des planches mis en œuvre en 1901 et restauré en 1998 par l'association « Culture et patrimoine ».

GR® et GR® de Pays sont des marques déposées par la FFRandonnée, elles désignent les itinéraires identifiés sous le nom de « GR », balisés de marques blanc-rouge, et « GR de Pays », balisés de marques jaune-rouge. Ces itinéraires sont des créations de la FFRandonnée. Leurs reproductions non autorisées constituent une contrefaçon passible de poursuites.

Retrouvez l'ensemble des GR sur le site mongr.fr